

🛗 Consulter l'historique de vos réservations 3/ Saisir les dates de votre période d'emprunt souhaitée Vous pouvez consulter l'historique de vos 3/ Votre réservation réservations en cliquant sur ce bouton Des remarques ? Période de l'emprunt * Date à laquelle je souhaite Si vous avez des remarques/commentaires à faire concer-06/12/2022 venir chercher le matériel nant la réservation, merci de le faire dans ce cadre E.g., 06/12/2022 au : * Date à laquelle je souhaite 13/12/2022 ramener le matériel E.g., 06/12/2022

4/ Cliquez sur « Afficher la liste complète... » pour afficher le matériel que vous pouvez emprunter

📕 4/ Choix du matériel emprunté

Afficher la liste complète du matériel à disposition dans votre département

	Quantité		* Matériel emprunté		Disponibilité	vérifier tous
		x	0		vérifier la disponibilité	
			NB : ne pas supprimer l'indice entre parenthèses			

Liste du matériel évènement dans le 44

Fermer

 Filtrer
 Code
 Désignation
 Faire dérouler pour voir tout

 Cliquez sur le numéro de référence
 le matériel mis à disposition
 le matériel mis à disposition

 du matériel pour l'emprunter
 le matériel mis à disposition
 le matériel mis à disposition

	Désignation		Quantité
	EVENEMENTIEL 44_04886 - Arche gonflable UFOLEP	Attention à la quantité maximale réservable (ce qui ne signifie pas que c'est la quantité disponible au moment de la réservation)	1
	EVENEMENTIEL 44_04884 - Assiettes réutilisables		266
	EVENEMENTIEL 44_04889 - Banderole UFOLEP		8
Clarg	EVENEMENTIEL 44_04890 - Chasuble sécurité / Gilet	jaune	25
	EVENEMENTIEL 44_04885 - Défibrillateur		1

4 (suite) / Après avoir saisi le matériel que vous voulez emprunter, précisez les quantités puis cliquez sur «vérifier la disponibilité » ou « vérifier tous » pour constater la disponibilité ou non du matériel sur les dates souhaitées :



NB : ne pas supprimer l'indice entre parenthèses

Exemple avec du matériel déjà emprunté sur ces dates

- Si tout est vert, l'article est bien disponible sur la période souhaitée
- Si un ou plusieurs jours apparaissent en rouge, l'article est déjà emprunté sur ces jours ou la quantité demandée est trop élevée par rapport au stock

Tant qu'au moins un article n'est pas disponible sur toute ou partie de la période d'emprunt, il ne sera pas possible d'enregistrer la réservation (le bouton « Enregistrer » ne s'affiche pas)

En cas de matériel indisponible, je change ma période d'emprunt, je réduis la quantité demandée ou j'enlève l'article en question. Si tout est disponible je peux enregistrer ma réservation.



6/ Lorsque la réservation est enregistrée, le message suivant s'affiche :



		Réservez votre matérie	el				
✓ Votre réservation (<i>numéro 4962</i>) a bien été enregistrée.							
Merci de contacter l'UFOLEP 44 par téléphone ou par mail pour préciser l'heure à laquelle vous souhaitez récupérer le matériel afin de s'assurer qu'une personne pourra bien être présente pour vous accueillir.							
Contact UFOLEP 44 : 02 51 86 33 34 - ufolep44@laligue44.org							
		Autre réservation					
ous rec	evez également un mail o	de confirmation avec un lien vers u	Ine convention d'emprunt :				
TOUS LES SPORTS AUTREMENT							
	Convention d'en	nprunt 44_RESA_04962					
Et <u>ASSOCIATI</u> dont le siège Désigné con Article 1 : 0 L'emprunteu	DN GRANDCHAMP RANDONNEE ANIM social est situé , représenté(e) par GOUR nme « l'emprunteur » Dbjet	ATIONS DETENT IOU Elodie en qualité de Référente multisport.	Nom de la personne qui emprunte				
13/12/2022.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Période d'emprunt				
Article 2 : I Le préteur m Quantité	Engagement et à disposition auprès de l'emprunteur, le Désignation	matériel suivant : Valeu	r à neuf				
1 x	44_04886 - Arche gonflable UFOLEP						
5 x	44_04890 - Chasuble sécurité / Gilet	jaune 🚽	Liste du matériel emprun-				
1 x Article 3 : I L'emprunteu	44_04881 - Poubelle double Restitution du matériel r s'engage à restituer le matériel prêté dan	s son intégralité au préteur à la date de fin de la conventio	n				
(article 1). Le matériel r Dans le cas	endu doit être vérifié en présence des deu de perte ou détérioration du matériel, celui	x parties. -ci sera facturé à l'emprunteur à partir de la valeur à neuf.	Pour toute question ou difficulté renco				
Article 4 : I Cette conver	Durée de la convention ntion prend effet à la signature des deux pa	arties.	trée pour réserver, n'hésitez pas à no contacter par mail ou par téléphone				
		Fait à Nantes le 06/12/2022	02 51 86 33 34 - ufolep44@laligue44.o				
Signatures			BONNE UTILISATION !				
L'emprunteur GOURIOU Elodie		Le préteur Délégué 44	L'équipe de l'UFOLEP				